

Le Puy-St-Martinois

Numéro 54

septembre 2009

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 3 : Jeunesse
- 4 : Culture
- 6 : Histoire
- 8 : Sport
- 10 : Social
- 11 : Festivités
- 12 : Avis

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450

Tél : 04.75.90.16.70

Directeur de la publication
Nicolas Leseigneur

Comité de rédaction
- Christophe Arnaud
- Jean-Michel Murer
- Véronique Zucchiati



Photo C. Arnaud

Edito du Maire

Vous vous souvenez de l'histoire du petit poucet qui, passant le dernier lors « d'une promenade en famille » avait laissé des petits cailloux blancs tomber de ses poches afin de retrouver son chemin alors que ses parents voulaient l'abandonner lui et ses frères ! Eh bien, il n'est pas rare pendant la belle saison de retrouver dans différents endroits plus ou moins excentrés du village, (entre autres le Chastelas, le Parc et l'Espace Clément) à terre cannettes de bière et tessons de bouteilles de vodka ou whisky, jetés là par de moyens ou grands poucets ! Est-ce pour marquer leur passage et retrouver leur chemin ? En tout cas, de grâce ne les laissons pas se perdre !!! Je demande la vigilance accrue des parents, mais également des voisins, amis et autres ...

Car les fameuses bandes de jeunes qui ont perturbé les vogues cet été étaient pour certains des habitués de ces lieux, ces mêmes lieux où nos enfants (à quelques années près du même âge !) viennent jouer ou se réunir, et peuvent les rencontrer chaque fois qu'ils sont seuls !

Les plus petits quant à eux ont repris le chemin de l'école, les volets des résidences secondaires se sont fermés : ça y est, c'est la rentrée ! Merci à tous ceux qui ont participé à l'animation dans le village cet été, merci à ceux qui ne

voulant pas forcément y participer ont fait preuve de patience ! Il est difficile de satisfaire tout le monde, mais sur un laps de temps plus long qu'une saison, chacun s'y retrouve et le village avec l'automne a rendez vous avec des activités plus calmes. Au programme de vos élus et n'ayant pas obtenu la subvention qui nous aurait permis de réaménager le champ de mars, c'est sur le chantier de réfection des voiries communales que nous allons plus particulièrement travailler.

A ce propos et compte tenu de la dégradation de certaines rues par endroits, je tiens à rappeler que sauf prolongation le crédit d'impôt de 25 % lié aux dépenses d'équipements de récupération et de traitement des eaux de pluie devrait se terminer le 31 décembre 2009. Si certains d'entre vous sont intéressés, c'est donc le moment de s'en occuper !

Je vous laisse avec ces studieuses réflexions.

Ecole maternelle

Voici la composition de l'équipe ainsi que les effectifs :

- Mireille Aulnette, PS.MS, 26 élèves.
- Cécile Blache, MS.GS, 23 élèves.
- Géraldine Gauthet (75%)+Céline Halepian (25%), CP, 21 élèves.
- Céline Halepian complète le temps partiel de Cécile Exbrayat à Roynac.
- Corinne Noyer à temps plein dans ma classe+cantine les lundis et mardis midi.
- Anie Roussel, le matin dans la classe de Cécile, l'après-midi à Roynac.
- Evelyne Gros, l'après-midi avec Cécile.
- Cathy Sabatier, EVS, dans la classe de CP.

Horaires des services publics

Mairie

Lundi
8h30-12h00 et 17h00-19h00

Mardi et jeudi

8h30-12h30

Vendredi

8h30-12h00 et 14h00-16h00

Poste

Du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le mercredi (fermé)

Trésorerie

Tous les jeudi de 9h-12h

Travailleur social

2ème mardi de chaque mois de 9h30 à 10h30

Carnet

Naissances :

- Salomé DUMARTIN
- Lylou CLERET
- Marcus BROLLES
- Marylou VALLADIER
- Léo BRES
- Mario GUYOT-TOURNET

Décès :

- Sylvie BOUCHER
- Madeleine CORDEIL

Mariages :

- Anaïs BERTRAND et Florian NOYER
- Anne-Lise EKOUÉ et Stéphane MOUTET
- Laurence DESPRETZ et Fabrice COLLOT
- Émilie ESCOULEN et Clemens WINKELMANN
- Marie-Pierre MEFFRE et Stéphane PETIT

Achat groupé de fuel

Nous proposons d'organiser un groupement de commandes de FIOUL. Comme nous avons fait l'année passée, nous pouvons obtenir un tarif avantageux en étant nombreux à s'inscrire. La commande mini est de 900 litres, toute personne intéressée peut s'inscrire à la Mairie. Et n'oubliez pas plus on est de "Fioul" plus on gagne...

Jeunesse

Le Charivari présente les mercredis de septembre et octobre 2009

Mercredi 9 septembre

« Imagination et nature », confectionne une jolie carte d'automne.
« Electricité, qu'y a-t-il derrière la prise ? » visite d'une exposition (expérimentations et jeux) à Montélimar.
Départ à 12h45/ Retour à 18h00
Tarif : 9.70€ QF1/2 - 10.70€ QF3/4

Mercredi 16 septembre

« Ma copine la souris », en feutrine.
« Jeux de balle » : chasse au ballon, ménage en folie,...

Mercredi 23 septembre

« C'est quoi l'automne ?! », ballade et cueillette dans la forêt.
Crée ton œuvre d'art avec tout ce que tu as trouvé !

Mercredi 30 septembre

« Les chefs pâtisseries » préparation du gouter
« Graine d'artiste » dessine et écris avec des graines

Mercredi 07 octobre

« Courrier du cœur » fabrique et personnalise ton papier à lettres.
« Peinture musicale » peinture sous forme de jeu.

Mercredi 14 octobre

« Petit théâtre » création de personnages en papier.
Mise en scène, les parents sont conviés à un petit spectacle à partir de 16h30

Mercredi 21 octobre

« Tableau de sable »
« De l'air, de la peinture et des pailles », création d'une fresque.

L'atelier choral/chant continue avec Philippe Simon les vendredis
7/8 ans de 17h à 17h45
9/12 ans de 17h45 à 18h30
55€/trimestre
Première séance d'essai : le vendredi 02 octobre

Les autres ateliers sont en préparation. Nous vous tiendrons informé dès qu'ils seront mis en place. N'oubliez pas de venir remplir la fiche d'inscription 2009.2010 !!!

Renseignements et inscriptions :

Le « Charivari »
Rue Chantecaille-
26450 Puy Saint Martin

Tel /fax :
04 75 90 28 84

email :
clshcharivari@free

Horaires d'ouvertures :

Mercredis et vacances :
-7h30 (si inscription)/18h
-ou 9h/18h

Les jours d'écoles :
-7h30 (si inscription)/9h

Culture

Bibliothèque Communale

La bibliothèque a repris ses activités à compter du 8 septembre.

Permanences et prêts de livres, revues, documents :

- Mardi 16h – 18h
- Mercredi 9h – 12h
- Samedi 10h – 12h

Consultation sur place pour les adhérents et non adhérents de revues :

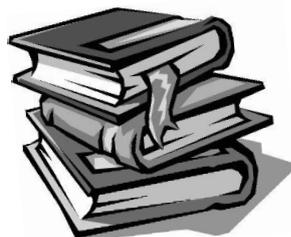
Que choisir, Etudes drômoises, Epines drômoises, Géo, Lire et de tout autre document.

Animations régulières par les bénévoles :

- BB lecteurs à la bibliothèque de 10h 45 à 11h 45 à partir d'octobre les 2ème et 4ème jeudi du mois (hors vacances scolaires – se référer au calendrier qui sera fourni).
- Racontage lecture au CLSH de 11h à 12h le 2ème mercredi du mois pour les adhérents de Vieillir au Village et celles et ceux qui le souhaitent (à partir d'octobre)
- Animations à thèmes à la bibliothèque et au CLSH : Noël, Mardi gras, etc... Info en bibliothèque et communication ultérieure.
- Animations spécifiques
- **Carnets de voyage** animé par le salarié en octobre
- **Chansons des années 40** par Pierrot GILES le samedi 26 septembre
- **Cafés littéraires de Montélimar** : lundi 28 septembre à 18h lecture par une comédienne à la bibliothèque de Cléon d'Andran (partenariat) de textes d'auteurs présents à Montélimar.

Théâtre par la Comédie Itinérante de Valence :

- Jeudi 11 février 2010 à 20h à la salle des fêtes de Cléon
Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le Comité de fêtes de Cléon : « Sorcières ! Rien d'humain » texte de Marie NDIAYE mise en scène Olivier WERNER (pour info : Hilda de Marie NDIAYE a été présenté à Puy en octobre 2005)
- Vendredi 27 mai 2010 à 20h à la salle des fêtes de Puy : « Les cimes improbables » texte de Pierre CHARMOZ mise en scène Denis Déon.



Agenda culturel

Samedi 3 octobre
Théâtre, patois et bal folk

Samedi 31 octobre
Soirée théléthon à
Bonlieu

Samedi 7 novembre
Théâtre et patois à la
maison de retraite Sainte
Marthe

Rentrée de l'école de musique

La reprise des cours a eu lieu à l'école de musique dès la semaine du lundi 14 septembre. Nous avons noté une forte augmentation des inscriptions (+ 30 %), signe que l'école de musique se porte bien et répond certainement à des attentes des grands et des petits de Puy Saint Martin et alentours.

Cette rentrée s'effectue sous le signe de l'intercommunalité car l'école de Puy a initié un partenariat avec l'école de Sauzet afin de pouvoir travailler en complémentarité chaque

Culture

école gardant son indépendance et ses spécificités. Ainsi par exemple, des élèves de Sauzet vont suivre leurs cours à Puy Saint Martin et inversement.



En guise de nouveauté, un atelier de jazz vocal s'est ouvert sous la responsabilité de Valérie DECAENS à qui nous souhaitons la bienvenue à l'école. Ce stage se déroulera le Vendredi soir. Il donnera lieu à des stages plus intensifs pendant les périodes des vacances scolaires. Si vous êtes intéressés par cet atelier, il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Pour cela, vous pouvez contacter Nicolas LESEIGNEUR au 0475512746 ou bien par email : nicolas@leseigneur.net.

Nous vous rappelons enfin, que l'école propose d'autres ateliers collectifs et notamment un atelier d'harmonie qui n'a pas encore pu s'ouvrir faute de candidats en nombre suffisant. Si vous désirez apprendre et jouer un répertoire de musette, merci de vous faire connaître auprès d'André PICARD au 0475904687 après 19h.

TISM et COCORIN bientôt sur scène

Après avoir animé avec succès le repas-spectacle du 22 juillet marquant le 30^e anniversaire de la semaine cyclo, le Théâtre Intercommunal Saint martin s'est retrouvé le vendredi 11 septembre pour définir le programme des prochaines prestations :



Samedi 31 octobre, à Bonlieu : reprise des 2 comédies présentées notamment à Aouste pour les 12^e Rencontres de Théâtre Amateur puis à Cléon pour la soirée Téléthon 2008 : Bisous, bisous » et « Ciel, ma femme ».

Samedi 7 novembre, à la maison de retraite Sainte Marthe, après « la pièce d'or » présentée le 22 juillet, avec l'inénarrable « duo de Véronique », inspirée des sketches « Sur le banc » de Raymond SOUPLEX, le TISM reprendra ses fameuses « Gaietés de l'isoloir » d'après « Aux urnes citoyennes », de P-J BONZON.

En ouverture de rideau, Lo Cocorin de la Pinha devrait reprendre son quart d'heure en souvenir de René GIRARD présenté le 17 avril sous le chapiteau du cirque GONES avec « Lo reinard e lo corpatas » et « lo chastanhier » précédés de la fable et de la chanson qui les ont inspirés.

Auparavant, samedi 3 octobre, après l'assemblée générale de l'I.E.O. Drôme, il rejouera « lou 99 », acte 3, de Gatien ALMORIC suivi du chastanhier de René GIRARD ; la soirée continuant avec le spectacle de Jean-Bernard PLANTEVIN et ses musiciens provençaux qui animeront aussi le bal folk .

TISM et Cocorin remercient encore vivement la municipalité pour les subventions accordées.

Histoire

Depuis quelques temps déjà un groupe de quelques personnes, habitants de Puy Saint Martin, s'intéresse aux archives anciennes de la commune, à leur dépouillement, à leur classement, à leur conservation, à leur sauvegarde. C'est une tâche importante, car rien n'a été entrepris dans ce sens jusqu'à ce jour.

Une salle s'étant libérée suite au départ du Trésor Public vers Crest, cette action d'archivage initiée par la municipalité précédente a pu être continuée par le conseil municipal, dès le début de l'année 2009, avec la collaboration des Archives Départementales de la Drôme.

Parallèlement notre équipe a commencé à dépouiller une partie de ces documents et s'est intéressée dans un premier temps, au système d'alimentation en eau du village. En effet, lors de la lecture des différents comptes rendus de réunions du conseil municipal depuis la révolution et jusqu'aux années 1950, il apparaît qu'un des thèmes qui revient le plus souvent est : l'Eau et les problèmes d'alimentation en eau du village.

Histoire d'eau à Puy Saint Martin

Nous avons donc repris tous les documents (délibérations, avants projets, dossiers d'appels d'offres, plans d'exécution, rapports des bureaux de contrôle, procès verbaux de réception, facturation etc..) retrouvés dans les archives et nous les avons confrontés avec les restes des ouvrages existant encore, à ce jour, sur le terrain.



D' où vient l'eau du lavoir ?

Captages des sources dites « du pont de Saint Jean »

Ce ravin situé à quelques centaines de mètres à l'est du village sur la D6 (route de Crest) a servi depuis les années 1800 à alimenter en eau le village.

Captage de 1793 :

Le premier captage dans ce ravin est réalisé entre 1793 et 1800 et amenait l'eau, d'après Mr Paul Valette, (1) dans une maisonnette située au dessus de Champ de Mars (terrain de tennis actuel) dans laquelle on pouvait puiser l'eau avec des seaux, nous ne savons pas où se trouvait exactement le captage, ni le tracé de la canalisation jusqu'au village.

Captages de 1831 – 1834 :

Compte tenu de l'évolution de la population (de 1790 à 1841 la population de la commune, c'est-à-dire principalement du village, va passer de 700 à 1026 habitants), ce premier captage va vite s'avérer insuffisant et il devient nécessaire de trouver des ressources en eau plus importantes. Aussi le maire envisage un nouveau captage dans le même ravin, en amont du pont qui enjambe le ruisseau (à cette époque la départementale D6 n'existe pas encore et la route qui rejoint Crest passe par la rue des Rédis). Par adjudication en date du 25 avril 1831, le marché est attribué à l'entreprise Morin, Fontainier à Crest, les travaux dureront jusqu'en 1845 et connaîtront plusieurs modifications et adjonctions.

Trois galeries vont être creusées sur les terrains marneux situés en rive gauche du ruisseau et reliées entre elles par un puits. La plus importante de ces galeries, d'une longueur de 25 mètres, dans laquelle on peut pénétrer debout, va récupérer les eaux qui suintent sur les parois. Toute cette eau sera acheminée vers le village par une canalisation en terre cuite (poterie de Bollène) constituée d'éléments de 50 cm de long cylindro-coniques qui s'emboîtent les uns dans les autres. Cette canalisation va permettre d'alimenter 4 fontaines publiques situées :

- 1ère - au Champ de Mars (emplacement de l'actuel lavoir)
- 2ème - place du Pin (en haut de la grand' rue)
- 3ème - la fontaine de Fangerac qui existe depuis longtemps, puisqu'elle est déjà signalée en 1724 (à cette époque les eaux de cette fontaine provenaient de la colline du Chastelas)
- 4ème - Bassin des Grandes Fontaines, adossé au nouveau château (actuelle Mairie).

La consommation de la population augmentant, ces captages vont devenir insuffisants et en 1867 de nouveaux travaux sont décidés.

Captages de 1867 :

Une nouvelle galerie de grande taille sera creusée plus au nord toujours sur la rive gauche du ruisseau. Deux autres excavations seront creusées sur la rive droite du ruisseau. Toutes ces nouvelles ressources seront reliées aux conduites de 1834 ; (Voir photo de l'entrée ci-après). En 1887 un captage dans « la Garenne » sera mis en service et sera relié toujours par des tuyaux en poterie au réseau qui arrive du « ravin de St Jean »

Captages de 1936-1938 :

Devant l'augmentation de la demande en eau et pour améliorer le confort des habitants la municipalité lance un projet pour amener au village « l'eau sur l'évier ». Un nouveau captage toujours dans le ravin de St Jean, situé au dessus des anciens captages sera creusé et l'eau recueillie sera dirigée vers un réservoir de 55 m³ avant d'alimenter les branchements individuels et les bornes à incendies. Les captages antérieurs sont conservés pour continuer à alimenter les bassins et fontaines du village. C'est à cette époque que le bassin rond situé en haut de la grand' rue et qui gênait la circulation des automobiles sera enlevé et vendu à un habitant du village (ce bassin existe toujours dans une propriété privée).

Sources Vignon 1940 :

Mais le débit de l'eau, surtout en été, sera bientôt insuffisant et en 1940 la municipalité décide de capter des sources situées sur le territoire de la commune voisine d'Auriples (sources Vignon) et par une canalisation ce captage sera relié aux captages de 1936. Ces sources seront exploitées jusqu'à ce que la commune adhère au Syndicat des Eaux du Bas Roubion, qui va déléguer le service public d'alimentation en eau potable à la société SAUR. A travers le réseau du Bas Roubion la commune est maintenant alimentée par des captages de sources d'Eyzahut et par des puits et forages situés dans la plaine de Bonlieu.

Aujourd'hui, notre équipe, après recherche dans les archives et sur le terrain, a retrouvé tous ces anciens captages et en accord avec la mairie les remet en service pour alimenter le lavoir du Champ de Mars. Ce lavoir n'a plus sa fonction première, le lavage du linge, mais son eau peut être récupérée par les habitants pour l'arrosage des fleurs, des jardins et aussi, un jour, l'arrosage du Parc Adèle Clément.



Aperçu de l'entrée de la galerie (1867)

Marc Borel, Dominique Bourrel, André Faure, Gabriel Vincent.

(1) Paul Valette : Archéologue et historien, ancien habitant de Puy St Martin, ayant publié plusieurs documents et ouvrages relatifs à notre village

Sport

Foot : la rentrée

- loto du foot le samedi 28 novembre à partir de 20H30 à Cléon d'Andran salle des fêtes,
- loto du 1er janvier à Puy Saint Martin

Les entrainements des enfants reprennent le 2 septembre à partir de 14 Heures à Cléon d'Andran :

- les débutants (de 6 à 8ans) de 14 h à 15h30
- les poussins (de 9 à 11 ans) de 15H30 à 17h

Merci, beaucoup aux bénévoles pour les travaux d'été, qui ont été réalisés au stade.
Bonne saison 2009/2010.

Le 30ème anniversaire de la Semaine Cyclo !

Cette année, le Club Cyclo a organisé la 30ème édition de la Semaine Cyclo, du 20 au 25 juillet 2009. Un beau succès pour cette édition-anniversaire, avec une moyenne de 45 cyclos disséminés sur les petites routes entre le Vercors et la Provence. Ceux qui en parlent le mieux, ce sont encore les participants et, pour cet anniversaire, il est intéressant de comparer le témoignage d'un couple de participants de la toute 1ère édition, en 1980, et celui d'un autre couple de participants présents à cette 30ème édition.

Témoignage reçu en 1980, sous forme de poème :

*Nous sommes venus
Ignorant tout de la Drôme
La croyant, plate et routinière
Nos vélos lourds traînant de l'arrière
Et, nous avons souffert huit jours
HEUREUX*

*Le Mistral, les plats, les bosses et
les ornières
Furent pour nous des adversaires,
Mais, nous avons souffert huit jours
HEUREUX*

*Amis de PUY SAINT MARTIN,
Soyez fiers,
Votre accueil et vos itinéraires
Vos capitaines de route
Nous firent découvrir des sites
merveilleux,
Et nous avons passé huit jours
HEUREUX.*

Sport

Témoignage reçu par mail (et oui, la Semaine Cyclo est à la page !) en 2009 :

Voilà quelques années que nous venons à Puy (1991). Nous avons fait de merveilleuses rencontres, nous nous sommes fait des amis en roulant. Il y a quelques années nous sentions des tensions très fortes pendant la Semaine, c'est pour cela que nous avons dit à Hubert que c'était la dernière ! Mais on a dû oublier ! Heureusement.

Nous n'avons retrouvé la même équipe mais la même ambiance, pas les mêmes cyclos, mais la même joie de rouler ensemble. C'est quoi ce village qui transmet cette ambiance. Les circuits sont toujours aussi élaborés. Il y a même eu une journée comme au temps de Maurice où Maxime venait nous rejoindre au moment du casse croûte. Nous avons toujours logé au camping de Puy, cette année nous avons eu la totale, eau, vidange et même électricité, avec toujours la convivialité, c'est difficile de faire mieux avec Marius comme voisin ! Que demande le peuple ! Ce qui m'a enchanté, c'était au Bois Barbu où le responsable a suggéré tellement fort de se rendre à Valchevrière pour aller voir un village martyr de la dernière guerre que tout le monde y est allé. Cela aurait pu être une personne d'un certain âge, mais sachant que cette personne n'avait que 30 ans, je me suis dit que tout n'est pas perdu. D'ailleurs pour le repas au gîte des 4 vents, je mettrai une galaxie d'étoiles, car il n'y avait pas que l'art, il y avait aussi le sourire et le paysage....

En rentrant, j'ai consulté et téléchargé les belles photos faites. Félicitations, j'attends avec impatience celles des participants. Quel bonheur de revoir là où on a souffert et les paysages...

Nous allons nous entraîner encore plus pour essayer de revenir l'année prochaine.

Merci pour tout.

Domage que dimanche matin, Hubert nous a appris que Charles est allé rejoindre Maxime et Chantal. Certainement ils vont parler des nombreuses semaines qu'ils ont passées ensemble à PSM.

Il est évident que, pour les accompagnateurs et bénévoles du Club de Puy, qui donnent une semaine de leur temps pour cette manifestation, ce témoignage ainsi que tous les autres écrits dans le Livre d'Or ou reçus par mail font chaud au cœur.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, trois autres articles figurent sur le blog du Club (dont un hommage fait par une participante – toujours – aux « trois absents » : Maxime, Jo Challande et Chantal) mais également plus de 530 photos ! N'hésitez pas à y mettre un petit commentaire, que vous ayez participé ou non à cette Semaine Cyclo ou à une autre, récemment ou il y a plus longtemps. La Semaine Cyclo, ce n'est pas qu'une manifestation cyclotouriste, c'est aussi une animation pour le village ; et les participants sont très friands des contacts avec les villageois. C'est d'ailleurs ce que recherchait Maxime, lorsqu'il a créé la Semaine Cyclo.

Donc, n'hésitez pas à nous faire part de vos impressions ; le blog est aussi fait pour ça ! (pour rappel, l'adresse du blog : <http://cyclo-puysaintmartinois.over-blog.net>).

Enfin, le Club tient à remercier la municipalité qui, par la subvention accordée, a permis de réaliser des tee-shirts « 30ème anniversaire », qui a également offert l'apéritif de bienvenue du lundi soir et qui a à nouveau ouvert le camping municipal pour les camping-cars autonomes.

Social

Nous sommes toujours à la recherche de solutions pour améliorer les conditions de modes de garde pour les enfants de Puy Saint Martin.

En ce qui concerne le projet de la micro crèche il reste d'actualité mais ne verra le jour que lorsque nous disposerons de locaux adaptés pour l'accueil d'enfants en bas âge.

Cependant, nous avons pensé que quelques personnes pourraient être intéressées pour garder des enfants en étant agréés par le Conseil Général, c'est à dire pour devenir soit assistants maternels, soit assistants familiaux.

Il faut savoir qu'une loi organisant ces 2 professions a été promulguée le 28 juin 2005 . Elle distingue 2 métiers de nature différente :

- Les assistants maternels qui accueillent des enfants une partie de la journée. Ce mode de garde concerne aujourd'hui environ 740 000 enfants de moins de 6ans.
- Les assistants familiaux intervenant dans le champ de la protection de l'enfance accueillent à titre permanent des enfants séparés de leur famille naturelle. Ce type d'accueil familial concerne environ 62 000 enfants.

Le texte de loi vise 2 objectifs :

- Assurer une meilleure qualité des soins apportés aux enfants grâce à une meilleure intégration professionnelle des personnes accueillantes (mesures concernant la procédure d'agrément, la formation professionnelle, les relations avec les employeurs.
- Améliorer le statut de ces deux catégories professionnelles en le rapprochant du droit commun pour rendre ces métiers plus attractifs et ainsi faire face à des besoins toujours grandissants.

Pour les personnes (hommes, femmes) qui seraient intéressées par une information plus détaillée sur ces métiers, je propose une réunion d'information sur ce sujet.

Il suffit de vous présenter au secrétariat de la Mairie et nous laisser votre Nom ainsi que vos Coordonnées. Je vous communiquerai ensuite la date de cette réunion d'information sur les métiers d'assistants maternels et d'assistants familiaux.

Irène MAURIN
Vice-présidente du CCAS

Festivités

Voici le bilan de la Vogue « cuvée 2009 ».

Les concours de pétanque ont fait participer :

-57 doublettes vendredi soir
-60 triplettes samedi après-midi
-28 équipes dimanche matin pour le tête à tête et 64 doublettes dimanche après-midi

Nous avons servi plus de 300 Godivogues préparés par l'Auberge St Martin et toute l'équipe de Mr Albelda.

Le pique-nique du dimanche a rassemblé de nombreux convives. Ceux-ci ont pu admirer les talents du magicien qui passait de table en table, regarder les enfants et même, jouer eux-mêmes sur les structures gonflables disposées dans le parc.

Le concours de tartes a compté moins de participants que l'année dernière. Madeleine Giles a remporté la catégorie salée avec sa très jolie tarte aux poivrons et Josette Peronnet la catégorie sucrée avec sa tarte aux prunes. Bravo à toutes les 2.

Nous tenons à remercier toutes les équipes des aubades et leurs « managers » pour leur efficacité et leur ponctualité. L'arrivée au Champ de Mars a permis d'animer l'apéritif du samedi et l'argent récolté nous sert à équilibrer un peu le budget. Nous espérons que les Puy St Martinois ont apprécié. Nous remercions également les 4 « extras » qui nous ont rejoint derrière la buvette samedi soir au moment du « rush » de l'apéritif.

Nous lançons un appel de détresse. Cette année, à l'issue de la Vogue, plusieurs membres du Comité des fêtes ont décidé de passer le relais. Or, il nous est tout simplement impossible de continuer à organiser des manifestations telles que le 14 juillet ou la Vogue en étant si peu nombreux. Pour des raisons de logistique, mais aussi de sécurité, nous avons besoin de nouveaux volontaires pour nous aider à maintenir ces deux événements dans le calendrier des festivités de l'été à Puy St Martin.

Alors si pour vous, Puy St Martin sans le 14 juillet et surtout sans la Vogue, n'est plus vraiment Puy St Martin, merci de vous faire connaître.

Contact : Sébastien BRET 06.37.49.33.88
ou bret.amantia@wanadoo.fr

Notre prochaine Assemblée Générale est prévue le mardi 27 octobre à 20h30 dans la salle du conseil de la Mairie.
Vous êtes tous conviés à venir y participer.

Bonne rentrée à tous,
L'équipe du Comité des fêtes

Agenda festif

Dimanche 15 novembre
Foire aux arbres

Dimanche 13 décembre
Foire froide

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Ce journal appartient à chacun de vous, habitant de Puy Saint Martin, il vous appartient par conséquent de le faire vivre.

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques.

Nous recherchons particulièrement pour les prochains numéros, des photos mettant en valeur notre village et pouvant servir d'illustration à la page de garde.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaines publications

Puy Saint Martinois d'hiver : janvier 2010

Puy Saint Martinois d'été : mai 2010